

Master Droit notarial

Droit notarial



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Faculté de Droit



Langue(s)
d'enseignement
Français



Référentiel
RNCP
38973

Parcours proposés

> Parcours Droit notarial

Présentation

Le master mention Droit notarial est un diplôme national de niveau bac + 5 délivré à la suite d'une formation de deux ans proposée à Grenoble, en formation initiale et continue. Cette mention est déclinée en un parcours unique présenté ci-dessus.

Compétences

- Expliquer les particularités de la profession de notaire
- Fournir un conseil juridique dans les domaines du droit notarial
- Rédiger des actes juridiques, en particulier ceux propres à la profession notariale

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [🔗](#) Candidater et s'inscrire en **master 1** / [🔗](#) Candidater et s'inscrire en **master 2**.

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

 Plus d'informations sur la formation continue.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Michel Farge

 04 76 82 81 63

 michel.farge@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Gaëlle Ruffieux

 gaelle.ruffieux@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

 Grenoble

Campus

 Grenoble - Domaine universitaire

Référentiel RNCP

38973.

Programme

Parcours Droit notarial